

Eléments guide pour l'élaboration du projet collectif pour la CLIS (1, 2, 3 ou 4)

Rappel de quelques éléments de référence : délibération n° 120 du 26 septembre 2005

- « Le projet de la CLIS...est inscrit dans le projet de l'école. Son organisation permet la prise en charge, de **façon différenciée**, d'un groupe d'élèves....pour lesquels sont fixés des **objectifs d'apprentissage** » (Art. 14)
- « La CLIS assure... une fonction d'intégration.... Chacun de ses élèves doit pouvoir bénéficier de **temps de participation** dans les classes ordinaires.... » (Art. 16)
- « Dès lors que le projet de la classe le prévoit,... ; une personne apportant assistance aux élèves pour la vie scolaire peuvent intervenir, sur tout ou partie du temps scolaire, aux côtés de l'enseignant.. » (Art. 21)

Le projet d'organisation et de fonctionnement de la CLIS est :

- élaboré par le maître de la classe
- sous la responsabilité du directeur d'école

Il est transmis annuellement (au cours du 1^{er} mois de l'année scolaire) à l'IEP de circonscription qui le transmettra à l'IEP-ASH

STRUCTURE DU PROJET COLLECTIF DE CLIS (propositions)

Etat des lieux

La CLIS dans l'école	<ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques de la classe (ouverture, situation géographique dans l'école, aménagement, accessibilité, matériel,...) - Le personnel : l'enseignant (affectation, formation, besoins...), présence d'un éducateur, d'une AV collective, d'AV individuelles, d'un autre personnel,... - L'image de la CLIS dans l'école, le quartier (auprès des parents, des autres élèves, ...)
Les élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Liste (prénoms), profils (âge, parcours antérieurs,...) - L'environnement social et culturel (ressources, manques...) - Les difficultés liées à la géographie, aux transports, aux suivis,... - Les problématiques (difficultés cognitives, sensorielles, motrices, comportementales, relationnelles, sociales), les suivis extérieurs (orthophonie, CMP,...) - Le niveau d'acquisitions scolaires suite aux évaluations (français, mathématiques)

Le projet pédagogique

Les objectifs	Les objectifs généraux de la classe en lien avec les capacités de chacun et en termes d'acquisitions scolaires, de comportements, de socialisation,...
Les moyens dans la classe	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Matériels</u> : aménagements de la classe, matériel adapté, matériel informatique,... - <u>Pédagogiques</u> : utilisation de l'écrit, des TICE, les contrats de travail,... - <u>Organisationnels</u> : différenciation, groupes de différente nature (besoin, niveau, affinité, ateliers), tutorat,... - <u>Autres</u> (le vivre ensemble) : ceintures de comportement, débat, règlement de classe, métiers, conseil de classe, « bâton de parole »,...
Les moyens dans l'école	<ul style="list-style-type: none"> - L'articulation des actions avec le projet d'école - L'accueil dans les autres classes : individuellement, en petits groupes, collectivement (qui ?, quand ?, contenus ?, durée ?,...) - Les échanges de services - La présence d'une AV co : sa place dans le projet (joindre son emploi du temps)
Les moyens hors de l'école	<ul style="list-style-type: none"> - Les projets collectifs : rencontres culturelles, sportives, classe à PAC, mini jeux - La correspondance, les sorties - Les relations avec les familles : entretiens, portes ouvertes, fêtes, accompagnements d'activités - Les relations avec les partenaires extérieurs (service de soins, orthophoniste,...)

L'évaluation du projet

En début d'année	- Liste des indicateurs retenus au niveau de l'école, de la classe
En fin d'année (document à joindre au projet de l'année N+1)	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs atteints, en cours, non réalisés - Les outils utilisés - La régulation proposée pour l'année suivante